



TRANSMIS LE 07/02/2024
REÇU LE 07/02/2024
AFFICHÉ LE 08/02/2024
NOTIFIÉ LE 08/02/2024
PUBLIÉ LE 08/02/2024
EXÉCUTOIRE LE 08/02/2024

2024/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

DÉLIBÉRATION N°04

OBJET : FINANCES – DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 - BUDGET VILLE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 25 du mois de janvier à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI (Pouvoir à Xavier MELKI jusqu'à son arrivée à 20h10, question 2), Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Jacques DUCROCQ (Pouvoir à Marie-Christine CAVECCHI jusqu'à son arrivée à 22h10, question 12), Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Xavier MELKI (pour la question 1)

Nadine SENSE : Sabrina FORTUNATO

Jacques DUCROCQ : Marie-Christine CAVECCHI (de la question 2 à la question n°11 incluse)

Maryem EL AMRANI : Laurie DODIN

Marion WERNER : Sophie FERREIRA

Henri FERNANDEZ : Hervé GALICHET

Michelle SCHIDERER : Alain VERBRUGGHE.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Vincent MULOT : Françoise LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Océane USTASE : Florent BATIER.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Finances

Question n°04 du CM en date du 25/01/2024-P1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024 DÉLIBÉRATION n°04

OBJET : FINANCES - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 - BUDGET VILLE.

Le Conseil municipal

VU les articles L2311-1-2 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi d'Orientation n° 92.125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU les articles 11 et 12 de cette même loi faisant obligation aux communes de 3 500 habitants et plus d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée délibérante,

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 107,

VU la délibération n° 3 du 25 janvier 2024 de présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,

CONSIDÉRANT que le Maire présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif,

CONSIDÉRANT que le rapport sur les orientations budgétaires donne lieu à un débat au Conseil municipal,

APRES avis de la Commission Ressources et Développement en date du 15 janvier 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Article 1^{er} : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour le budget primitif 2024.

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne

Conseiller Régional d'Ile-De-France



PREND ACTE

Pour : / voix

Contre : / voix

Abstention : / voix



Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Caractère Exécutoire

Le 03/02/2024

Jeanne Chastel - Guizot

Acte à classer

DEL25012024Q4

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-07T18-29-38.00 (MI250820835)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240125-DEL25012024Q4-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
BUDGET VILLE.

Date de décision : 25/01/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. débat d'orientations budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 04 - FIN - ROB 2024 V2.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

04 -FIN PJ ROB 2024 V3.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé Date 07/02/24 à 18:29 Par SADEQ Fatiha

Transmis Date 07/02/24 à 18:29 Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception Date 07/02/24 à 18:33

